

Paris, le 17 avril 2014

La JPA publie *Loisirs Éducation* n°449

Femmes-Hommes : une égalité à construire !



À l'heure où le ministère des Droits des femmes, conduit par Najat Vallaud-Belkacem, vient d'être étendu aux domaines de la Jeunesse, des Sports et de la Ville, la revue *Loisirs Éducation* propose un dossier sur le rôle que peuvent jouer les associations dans le secteur de l'animation en faveur de l'égalité filles-garçons, femmes-hommes.

Dans notre société qui se targue pourtant d'être parmi les plus avancées, l'égalité femmes-hommes reste encore un objectif à atteindre, qu'il s'agisse de l'espace public, de la vie professionnelle ou des activités domestiques. Être une femme ou être un homme ne relève pas que de la biologie mais aussi de stéréotypes et d'injonctions sociales imprimés par un modèle patriarcal persistant.

Conformément à leurs exigences égalitaires, les associations d'éducation populaire doivent

redoubler de vigilance pour ne pas reproduire ces stéréotypes de genre qui enferment les enfants, futurs adultes, dans les rôles sociaux prédisposés d'un système inégalitaire.

Pour adapter leur action éducative à cet impératif à la fois social, économique et éthique, les animatrices et les animateurs des accueils collectifs de mineurs doivent prendre conscience de leur propre enfermement. L'avancement de l'égalité femmes-hommes demande une vigilance de toutes et de tous, à tous les instants.

Nous vous proposons également de découvrir, en fin de document, l'interview accordé par Najat Vallaud-Belkacem à la revue *Loisirs Éducation*.

Ce dossier de 16 pages a été coordonné par Patricia Deschamps de La JPA avec la collaboration de Jean-Baptiste Clérico des Ceméa et Pascale Durand de la Foeven.

***Loisirs Éducation* n° 449 - 9,50 € - Commandes sur www.jpa.asso.fr**

.../...

Communiqué de presse



Au sommaire du dossier

- Femmes-hommes : sait-on de quoi l'on parle ? Analyse
- Mesurer les écarts pour mieux agir, état des lieux chiffré des inégalités femmes-hommes
- « *Pourquoi quad et équitation seraient-ils réservés aux filles ou aux garçons ?* », interview de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Loisirs des jeunes : du constat des inégalités filles-garçons au « gender budgeting », par Yves Raibaud, géographe
- « *Je vous propose un petit jeu sur les stéréotypes de genre* », par Jean-Baptiste Clérico des Ceméa
- « *Nous devons nous questionner sur l'incidence de nos actes et de nos attitudes* », interview de Khaled Moussaoui des Ceméa
- Huit jours pour faire un pas de côté, par Sabine Gérin des Ceméa
- Auvergne : une dynamique collective de formation à entretenir
- « *Les animatrices sont assistantes sanitaires et les animateurs encadrent le foot* », par Sylvain Gavroy, sociologue, et Carmen Muñoz Aparicio, psychologue
- Bibliographie et outils pédagogiques

La Jeunesse au plein air est une confédération laïque qui rassemble 45 organisations nationales. La JPA agit pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille.

Najat Vallaud-Belkacem

« Pourquoi quad et équitation seraient-ils réservés aux filles ou aux garçons ? »

Propos recueillis par Isabelle Maradan

ALORS MINISTRE DES DROITS DES FEMMES, NAJAT VALLAUD-BELKACEM, DONT LE MINISTÈRE A ÉTÉ ÉLARGI ET REGROUPE ÉGALEMENT VILLE ET JEUNESSE ET SPORTS, NOUS PRÉCISAIT LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LA TRANSMISSION D'UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES À LA NOUVELLE GÉNÉRATION.

Menez-vous des actions spécifiques dans les centres de vacances et de loisirs ?
 J'ai conclu une convention avec l'Agence du service civique pour permettre à 300 jeunes de s'engager à mener des actions de sensibilisation dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse. Plusieurs partenaires sont très engagés, comme la Ligue de l'enseignement. Par ailleurs, la feuille de route pour l'égalité – établie dès 2012 avec Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative – prévoit de mieux valoriser des associations agréées « jeunesse et éducation populaire » dont les initiatives et actions contribuent au respect et à la promotion de l'égalité filles-garçons. Notre politique en faveur de l'égalité femmes-hommes

concerne l'ensemble des secteurs, dont celui, essentiel, de l'éducation populaire et de la jeunesse. C'est en agissant au plus tôt, à l'école et hors de l'école, que nous pourrions transmettre une culture de l'égalité à la nouvelle génération et compter sur elle pour parvenir à une société de l'égalité réelle. On ne peut pas passer son temps à essayer de compenser les inégalités une fois qu'elles se manifestent.

Un séjour de quelques jours peut-il contrebalancer le poids d'une société inégalitaire ?
 Il ne suffit sans doute pas de quelques jours, mais ce qui compte, c'est qu'un message cohérent puisse être donné à la jeunesse. Si les jeunes sont sensibilisés à l'égalité à l'école, au cours d'un séjour collectif, par les enseignants, par les animateurs, et même par les médias, alors nous pourrions faire reculer progressivement les stéréotypes. Les représentations sexistes enferment filles et garçons, femmes et hommes, dans

des rôles figés et des schémas prédéterminés. La conséquence de cela, on la connaît ! C'est une société qui ne donne pas confiance aux jeunes filles pour prendre toute leur place.

"Quad", "équitation", proposer des activités attractives revient souvent à mettre sur pied des séjours "pour les garçons" et "pour les filles"...

Attention, vous exprimez un stéréotype là ! Pourquoi quad et équitation seraient-ils

réservés aux filles ou aux garçons ? Ils doivent être ouverts aux deux. Cet esprit d'ouverture consiste à donner confiance aux filles comme aux garçons et doit leur permettre

de faire ce dont ils ou elles ont envie. Je suis sûre qu'il anime déjà les organisateurs de séjours, qui peuvent contribuer à plus de mixité dans les activités sportives ou culturelles proposées.

Et pour des conseils ou des ressources, comme l'intervention d'associations féministes spécialisées qui agissent pour l'égalité, par exemple, ils ont aussi

la possibilité de solliciter une chargée de mission aux droits des femmes. Il y en a une dans chaque département.

Pensez-vous que les animateurs.trices soient suffisamment formés.e.s à l'égalité ?

Malheureusement non. Et le besoin de formation à l'égalité est commun à tous les professionnels. Dans le cadre de la refondation de l'école, nous avons décidé de former les nouveaux enseignant.e.s à l'égalité. Des modules – *ABCD de l'égalité* – sont expérimentés dans une dizaine d'académies. Les animateurs.trices et directeurs.trices peuvent les reprendre à leur compte. « Prévenir toute forme de discrimination » est déjà une priorité dans les formations BAFA¹ et BAFD². Nous devons aller plus loin. Cela veut dire nous inspirer des bonnes pratiques qui se développent et mobiliser des jeunes en service civique pour nous aider à adapter des modules de formation à la spécificité du rôle d'animateur.trice. C'est un chantier à approfondir en 2014 et je suis évidemment ouverte aux propositions et suggestions de vos lecteurs. ■

(1) Brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur.

(2) Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.

Rapport

Le rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, remis en janvier 2014, à la ministre du Droit des femmes présente 30 propositions pour lutter contre les stéréotypes de genre. ■

<http://femmes.gouv.fr>

